

comparativement à 122,3 milliards en 1992. Durant la même période, le volume des produits exportés au Canada par les États-Unis a augmenté pour passer de 88,8 milliards à 104,6 milliards de dollars.

Selon une étude récente de la structure des échanges au cours des 30 dernières années, effectuée par le gouvernement du Canada, le commerce des marchandises entre les États-Unis et le Canada a progressé plus rapidement que le PIB de l'un ou l'autre des pays.

Il importe de souligner que, au cours des 10 dernières années, le Canada et les États-Unis ont accru leur part du marché respectivement l'un chez l'autre. Par exemple, les entreprises de fabrication américaines n'oeuvrant pas dans le domaine du transport ont vu leur part du marché canadien augmenter, passant de 18 p. 100 en 1986 à un sommet de 21 p. 100 en 1991. Il en a été de même pour les manufacturiers canadiens : leur part respective de vos marchés a atteint un niveau record. Il convient de signaler que ces records ont été établis depuis que l'ALE entre le Canada et les États-Unis est en vigueur. En termes simples, le libre-échange fait croître le commerce.

Il est évident que les deux pays bénéficient de l'ALE.

Durant une période économique difficile, les échanges commerciaux en produits et en services entre nos deux pays ont progressé de 16 p. 100 dans le cadre de l'ALE. En 1992, les échanges entre le Canada et les États-Unis ont totalisé 227 milliards de dollars, soit le marché bilatéral le plus important au monde. Bon nombre d'Américains, et aussi de Canadiens, sont encore surpris de l'ampleur de nos rapports commerciaux.

De plus, il s'agit de rapports équilibrés. Le Canada affiche un excédent du commerce des marchandises par rapport aux États-Unis. Mais les États-Unis ont un solde courant positif, et peuvent en remercier surtout le Canada, qui connaît des déficits commerciaux en matière de tourisme, de services aux entreprises et de paiements de la dette extérieure.

L'ALE entre le Canada et les États-Unis ne s'est pas traduit par l'harmonisation de tous nos échanges commerciaux. Il y a encore des frictions, comme on peut s'y attendre lorsqu'il s'agit du plus important marché bilatéral au monde. Présentement, nous avons des problèmes sérieux dans les secteurs de l'acier, de la bière et du bois d'oeuvre résineux. Toutefois, plus de 95 p. 100 de notre commerce se poursuit sans problèmes.

En outre, grâce à l'ALE, nous nous trouvons dans la position enviable d'être en mesure de régler nos différends par l'intermédiaire d'un mécanisme qui s'est révélé transparent, juste et équitable. Ce mécanisme a d'ailleurs été renforcé dans l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).